



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-118 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 12 novembre 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, J-L. BOISSARD, M. CHASSON, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. HUET, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : H. BARADEL, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. GRANDCAMP, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SEVEN, N. VUILLERMOZ-BIRON, A. VIRIEUX.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno SARRAT.

OBJET : FINANCES / DECISION MODIFICATIVE 02 POUR 2020 POUR LE BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR DE LA VILLE DE VOIRON

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Suite à la première décision modificative adoptée le 15 juillet dernier, de nouveaux ajustements sont à inscrire sur ce budget.

La fin d'année est traditionnellement consacrée aux dernières décisions modificatives de l'exercice.

Pour le budget annexe RESEAU DE CHALEUR, il s'agit de l'ajustement de l'APCP Chaufferie bois en raison du décalage des travaux. On enregistre donc une baisse des dépenses et des recettes en conséquence.

Cette décision modificative est équilibrée par la suppression de l'emprunt d'équilibre.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission des Finances, Administration Générale, Commerce et Sécurité en date du 9 novembre 2020.

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les réductions, virements et ouvertures de crédits détaillés dans le tableau annexé à cette délibération pour le budget annexe RESEAU DE CHALEUR ;
... /...

Voiron, ville porte de Chartreuse

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	-227 900,00	0,00
Recettes	-227 900,00	0,00
Solde	0,00	0,00

DECISION : La proposition est ADOPTÉE par 32 voix POUR - 3 ABSTENTIONS (J-L. BOISSARD, J. VIAL, A. VIRIEUX)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT



Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20201118-2020-118-BF
Date de télétransmission : 27/11/2020
Date de réception préfecture : 27/11/2020

